

# LE CHATEAU DE JOIGNY

## Analyse archéologique et architecturale

par Fabrice MASSON

### I - LE SITE

Le château de Joigny<sup>1</sup> est bâti sur une éminence dominant la ville et la vallée de l'Yonne. Cette éminence, qui culmine à 115 m., est une excroissance du vaste plateau de la forêt d'Othe, qui recouvre encore aujourd'hui les trois quarts du territoire de la commune.

Cette position stratégique idéale était séparée du plateau par une dépression, naturelle ou artificielle, qui fait de la citadelle un éperon barré. Ce site fut probablement occupé très tôt. Toutefois, les vestiges les plus anciens retrouvés jusque là dans l'enceinte du château sont ceux d'un cimetière mérovingien<sup>2</sup>.

Au X<sup>ème</sup> siècle, le site était occupé par un prieuré dépendant de l'abbaye sénonnaise Notre-Dame-du-Charnier. Renard-le-Petit-Vieux, comte de Sens, s'empara à la fin du X<sup>ème</sup> siècle de cette position et y construisit un château, en même temps qu'il édifiait un autre château sur des terres de l'abbaye de Ferrières, auquel il donna son nom (aujourd'hui Chateaurenard, Loiret).

A cette époque, le site de Joigny était une position extrêmement avantageuse, à la frontière entre Champagne et Bourgogne.

---

1. - L'archéologue et historien de l'art Jean VALLERY-RADOT a écrit un brillant historique du château à l'occasion du Congrès archéologique d'Auxerre.

VALLERY-RADOT (Jean) «*Le Château et l'enceinte de la ville de JOIGNY*» in **Congrès Archéologique de France**. Auxerre 1958 p. 116-122

2. - Voir à ce sujet PERILLE-COURCELLE, *Annales ou journal de Joigny*, manuscrit (bibliothèque municipale, Y-P 127) p. 106 et p. 172-173. D'autre part, lors de travaux pour l'installation d'une cuve à fuel en 1971, le long du mur nord de l'église Saint-Jean, a été découvert un sarcophage en pierre mérovingien (information de Monsieur l'abbé MERLANGE).

## II - LE CHATEAU AU MOYEN-AGE

### A - Données historiques

Les origines du comté de Joigny sont floues. Edouard de Saint-Phalle<sup>3</sup> émet l'hypothèse d'une redéfinition des accords de 1015 entre le roi Robert-le-Pieux et le comte de Sens Renard II. Aurait été ainsi décidé de créer un comté de Joigny, aux limites strictement définies, et qui passerait dans la vassalité du comte de Champagne après le décès du comte de Sens.

Le premier acte citant un comte de Joigny porte la date de 1080. Il existe un autre texte, datant du XIII<sup>ème</sup> siècle, **la généalogie de Saint-Simon**, mettant en scène dans les années 1040 le comte Renard I<sup>er</sup> de Joigny.

La vassalité champenoise est plus tardivement attestée : le premier acte qui la mentionne date de 1154. Un autre texte, probablement du XII<sup>ème</sup> siècle, mentionne la Ferté-Loupière, Chateaurenard et Joigny comme tenus par le comte de Champagne du duc de Bourgogne.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, le roi Jean II le Bon donne au comte de Joigny, Jean de Noyers, le titre de «*doyen des sept pairs de Champagne*», ce qui indique que le comte de Joigny est le plus ancien parmi ses vassaux.

Trois dynasties vont se succéder à la tête du comté de Joigny. La première, celle des Renard-Joinville, se termine en 1336 avec la mort sans enfants de la comtesse Jeanne de Joigny. Son héritier, Simon de Sainte-Croix échange en 1338 le comté de Joigny contre d'autres terres champenoises appartenant à Jean de Noyers, puissant seigneur de la vallée du Serein, qui devient comte de Joigny.

La deuxième dynastie, celle des Noyers et des La Trémoille, s'éteint avec la mort du comte Louis de la Trémoille en 1464.

Ce sont les Chalon qui héritent du comté, auxquels succèdent les Sainte-Maure puis les Laval.

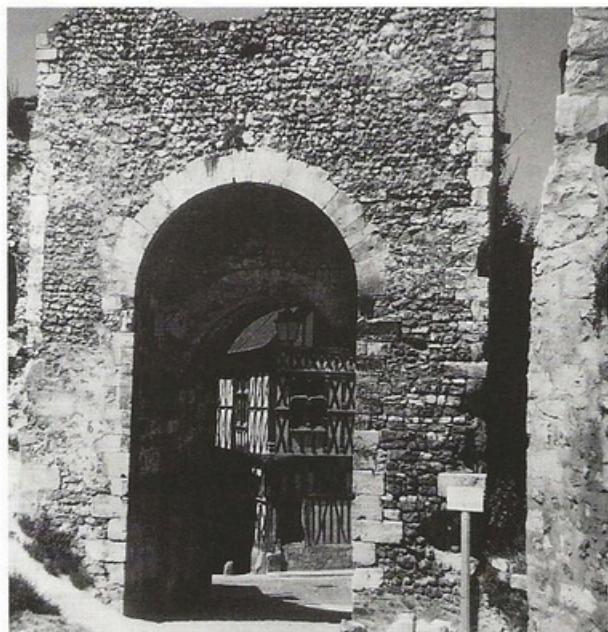
Au XI<sup>ème</sup> siècle s'élève dans la citadelle une église, qu'une charte de 1082 dénomme «*ecclesia Sancti Johannis de Jauviniaco castro*», c'est-à-dire l'église Saint-Jean-du-Château, remplacée ultérieurement par l'église actuelle.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'enceinte fut reconstruite, puis une nouvelle fois au XIII<sup>ème</sup> siècle. Celle-ci épousait la forme d'un quadrilatère aux angles arrondis.

Le donjon devait se situer logiquement à la place de l'actuel pavillon d'angle du château. Il reste d'importants vestiges de cette enceinte, qui seront étudiés dans le détail plus bas : la porte Saint-Jean et des fragments de murailles, orientés nord-sud, dessinant une courbe protégeant le flanc ouest de la citadelle. Au nord-est subsiste une tour (Tour de la Prison) incluse aujourd'hui dans une cour privée. Le tracé et le nom des rues ont gardé la mémoire de cette enceinte : rue des Fossés-Saint-Jean, rue de la Grosse tour, rue Dans le Château.

---

3. - SAINT-PHALLE (Edouard de) «*Les frontières du comté de Joigny - Interprétation des circonstances de sa création*» in **Autour du Comté de JOIGNY - XI<sup>ème</sup> - XVIII<sup>ème</sup> siècles** - Actes du colloque de Joigny - 9 - 10 juin 1990, p. 53 - 77 et annexes.



La Porte Saint-Jean en 1979  
avant restauration



La Tour de la Prison

## B - Les documents graphiques

Un beau plan du château daté de 1796 et exécuté par CERNEAU<sup>4</sup> nous renseigne sur l'aspect que présentait la citadelle à cette époque. L'enceinte médiévale est encore presque conservée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est flanquée de cinq tours circulaires : une à l'angle nord-ouest, une sur le flanc nord, une à l'angle nord-est et deux sur le flanc est. les tours du flanc nord et celle de l'angle nord-est avaient, en plan, la forme d'un arc outrepassé.

Ce plan de 1796 nous montre encore que le flanc ouest était dépourvu de tours, ce qui s'explique par le fait que la première enceinte de la ville (matérialisée aujourd'hui, du côté nord, par la partie rectiligne de la rue des Juifs) rejoignait l'enceinte de la citadelle précisément là où s'élevait la tour de l'angle nord-ouest. Le flanc ouest de la citadelle était donc protégé par l'enceinte urbaine.

Notons également l'épaisseur variable du mur de la citadelle. Comme le fait remarquer Gervais MACAISNE, dans cette partie nord et ouest, elle est plus importante, de façon à soutenir une terrasse qui surplombait les jardins du château, et à laquelle on accédait depuis les jardins par un escalier. Etait-ce là que se situait la «petite forteresse» signalée en 1222 dans l'hommage de la comtesse Béatrix de Joigny à la comtesse Blanche de Champagne ?

## C - Les vestiges

Pour le moment, rien n'a été retrouvé du château construit à la fin du X<sup>ème</sup> siècle par Rainard-le-Petit-Vieux. Peut-être s'agissait-il d'un donjon de pierre, carré, situé à l'emplacement de l'actuel pavillon Renaissance du château. Dans les caves se remarquent encore aujourd'hui des parties très anciennes, probablement médiévales, mais qu'on ne saurait rattacher à aucune période précise.

**La porte Saint-Jean**, abîmée par les bombardements de la dernière guerre et restaurée depuis, est conservée dans son intégralité. Elle est construite en bel appareil régulier de calcaire (sauf la partie supérieure, en moellons). Sur sa face occidentale, elle s'ouvre par deux voussures en plein cintre reposant sur des piedroits très sobres dénués de tout décor. La voussure externe, portant une terrasse, est faite de petits claveaux de taille régulière. La voussure interne est construite en claveaux longs et étroits qui caractérisent une facture qui n'est pas postérieure à la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle. Dans l'intrados de cette voussure sont pratiquées deux rainures qui livraient passage à des herses.

Des vestiges de l'enceinte y attiennent du côté nord. Cette muraille est quant à elle construite en blocage de moellons de silex.

**La tour de la Prison** au nord-est de l'enceinte est un monument postérieur à la porte et qui témoigne d'un remaniement ou d'une reconstruction probable au XIII<sup>ème</sup> siècle. De forme cylindrique, découronnée de sa partie supérieure, sa base enterrée, elle est construite en blocage de silex. A l'intérieur, deux salles superposées sont voûtées l'une en coupole, l'autre sur croisée d'ogives.

---

4. - Ce plan est conservé aux Archives Nationales, série NII Yonne 4 n° 4036. Une photographie en a été publiée dans l'**"Echo de JOIGNY"**, n° 33-1982, p. 16-17.

Le plan du château en 1796 montre que des cinq tours encore conservées à cette époque, celle-ci était la plus grosse (environ 9 m. de diamètre). Une partie de la tour faisait saillie à l'intérieur de l'enceinte. La taille de cette tour s'explique sans doute par le fait qu'elle était tournée du côté de la porte Percil, qui marquait l'entrée de la ville en venant de Troyes.

Les bases d'une autre tour sont discernables à l'entrée de la cour de l'école Saint-André (située derrière l'église Saint-Jean). Actuellement, il ne s'agit plus que d'un monticule informe recouvert de terre et de végétation. Cette tour était tangente à l'enceinte.

Les restes d'une dernière tour<sup>5</sup>, située au nord-ouest de l'enceinte étaient encore visibles il y a quelques dizaines d'années dans une cour privée. Ils ont disparu aujourd'hui. Cette tour, tangente à la muraille, avait des murs d'une épaisseur de 1,45 mètre environ.

Enfin, des vestiges importants du rempart médiéval forment aujourd'hui encore la façade sud du bâtiment qui sert de logement au gardien. Cette bâtie figure sur le plan de CERNEAU en 1796, et est aussi représentée sur les dessins montrant la ville au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle (dessins de DAVIER à la Bibliothèque Municipale). Ce mur a été réparé et transformé au cours des siècles au point de revêtir une apparence terne et triste. Une restauration pourrait remettre en valeur cet élément important de la forteresse médiévale.

Il est un dernier fait qui pourrait confirmer que les vestiges actuels de l'enceinte castrale ne sont pas ceux de l'enceinte romane, mais d'une construction remontant à la fin du XII<sup>ème</sup> ou au XIII<sup>ème</sup> siècles.

En effet, Pérille-Courcelle raconte dans ses *Annales*<sup>6</sup> que des travaux furent entrepris en septembre 1831 dans la rue Dans le château. Ces travaux ont mis à découvert des fondations probablement contemporaines de la porte Saint-Jean, vestiges qui se situaient à l'emplacement de la terrasse des anciens jardins du château, entre l'église Saint-Jean et la rue des Fossés-Saint-Jean. Ces fondations semblaient être celles d'une porte flanquée de tours carrées et précédée d'un pont-levis. Les parements étaient en pierre de taille, ce qui paraît indiquer une construction d'époque romane. Les dispositions de ce monument (tours carrées, pont-levis) semblaient indiquer qu'il s'agissait de la porte principale de l'enceinte castrale au XII<sup>ème</sup> siècle. La porte Saint-Jean n'aurait été qu'une porte secondaire, tournée vers la ville.

---

5. - Voir MACAISNE (Gervais) «*Histoire d'une tour de l'ancienne enceinte du château de Joigny*» in **Echo de Joigny**, n° 33-1982, p. 12-18.

6. - PERILLE-COURCELLE, **op.cit.**, p. 348-350.

### III - LE CHATEAU AUX XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> SIECLES

#### A - Données historiques

##### 1 - Les Sainte-Maure et les Laval

En 1500, des droits de Charlotte de Chalon sont confirmés. En 1538, Louis de Sainte-Maure devient comte de Joigny. C'est à lui que l'on doit le début de la reconstruction du château actuel.

En 1530, un incendie ravage la ville. L'église Saint-Jean, dans l'enceinte du château, est ruinée par le feu, et il est logique que les constructions qui l'environnaient aient aussi été endommagées ou détruites. Il est d'ailleurs curieux que le comte Louis de Sainte-Maure ait attendu jusqu'en 1569 pour entreprendre la reconstruction de son château. C'est du moins à cette date que l'historien de Joigny Louis DAVIER<sup>7</sup> fixe le début des travaux. C'est le même auteur qui nous apprend que Louis de Sainte-Maure fit appel, pour la conduite du chantier, à Jean CHEREAU.

Au décès de Louis de Sainte-Maure en 1572, le château est loin d'être terminé. Seul est commencé le gros pavillon d'angle.

Au comte Louis de Sainte-Maure succède son fils, Charles, qui meurt en 1575. Jean de Laval, son successeur mourut en 1578. Son fils Guy le suit dans la tombe en 1590, sans postérité. Il laisse le comté à Anne de Laval épouse de Claude de Chandio, seigneur de Bussy. Leur fils, René de Chandio laissa aussi, par héritage, le comté à sa tante Gabrielle de Laval, marquise de Nesle, épouse de François aux Espaules.

En premières noces Guy de Laval, mort en 1590, avait épousé Marguerite Hurault et lui avait constitué un douaire sur le comté de Joigny de 6 000 livres. Après le décès de son époux, Marguerite Hurault s'est remariée avec Anne d'Anglure, baron de Givry.

La famille de Laval avait engagé une procédure contre la Dame de Givry sur le fait que celle-ci avait fait démolir l'ancien château pour en reconstruire un neuf, ce qui selon la famille de Laval n'était pas en son pouvoir<sup>8</sup>.

Cela est confirmé par la découverte en 1848 ou 1849 d'une pierre gravée dans les fondations de la façade sud du château. Cette pierre, aujourd'hui perdue, portait l'inscription suivante<sup>9</sup> :

Le 17<sup>e</sup> aoust 1600  
Marguerite Hurault, Dame de Givry  
a feit feirre ce bastiment  
Esta(n)t Doir(iè)re de la Co(m)té de Joigny

7. - DAVIER (Louis), «**Mémoires pour l'histoire de la ville et comté de Joigny**», 1723, manuscrit (bibliothèque municipale M.S. 17, p. 91).

8. - Voir NICLAS (Jean-Charles) «*La vente du comté de Joigny à Pierre de Gondi*» in «**Echo de Joigny**» n° 51, 1994, p. 35-46.

9. - Voir VALLERY-RADOT, **op.cit.**, p. 121.

En 1603, René aux Espaules, marquis de Nesle, vend le comté à Pierre de Gondi, cardinal-évêque de Paris.

## 2 - Les Gondi

La famille de Gondi, d'origine florentine, avait vu plusieurs de ses membres s'établir à Lyon au début du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>10</sup>. En 1516, Antoine de Gondi épouse Marie-Catherine de Pierre-Vive qui, en devenant plus tard Dame d'honneur de Catherine de Médicis et gouvernante des Enfants de France, assure la fortune de sa famille.

Antoine et Marie-Catherine eurent neuf enfants, dont les plus connus sont Albert, né en 1522, futur maréchal de Retz et Pierre, né en 1533.

Pierre de Gondi avait étudié la jurisprudence à Toulouse et la théologie à Paris. Profitant de la faveur que sa famille avait acquise auprès des rois de France, il obtint en 1566 l'évêché de Langres, avec le titre de duc et pair. Puis, en 1570, il devint évêque de Paris. Chancelier d'Elisabeth d'Autriche et confesseur de Charles IX, il fut nommé par Henri III, après la mort de Charles IX, administrateur des domaines de la reine Elisabeth et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il obtint le chapeau de cardinal en 1588.

Il a tenu aussi un rôle important comme ambassadeur auprès des papes, surtout Clément VIII, pour obtenir l'absolution de Henri IV au début de son règne.

En 1596, sa réputation d'homme économe le fait choisir pour rétablir les finances du pays. Il fut appelé à présider le conseil dit «*de raison*» mais démissionna bientôt au profit de Sully.

En 1598, il résigne son siège épiscopal de Paris en faveur de son neveu Henri de Gondi.

C'est donc un personnage considérable, prélat important à la Cour de France, qui achète le comté de Joigny, pour le prix de 240 000 livres tournois.

Le contrat de vente a été récemment publié et analysé par J. C. NICLAS<sup>11</sup>. Le comté de Joigny y est décrit comme situé dans le gouvernement de Troyes en Champagne, «*tenu et mouvant a une seulle foy et hommaige du Roy notre sire cause de la grosse tour de Troyes*». La description de ce qui est vendu avec le comté, terre et seigneurie de Joigny, met en valeur le château et tous les droits qui étaient tenus par le comte à partir de ce château sur la ville de Joigny mais aussi sur les villages alentour tels qu'Aillant, Armeau, Villevallier, etc. Mais il est précisé aussi que «*certaines mathériaux tant de pierres, marbres, bois de charpente et autres choses propres a bastir qui sont tant audict château de Joigny qu'autres lieux et maisons de ladite ville de Joigny*» sont vendus, ce qui laisse entendre que d'importants travaux étaient réalisés au château au moment de la vente.

---

10. - L'histoire de la famille de Gondi a été écrite au début du XVII<sup>ème</sup> siècle par un obscur cousin du cardinal de Retz. CORBINELLI (Jean), *Histoire généalogique de la famille de Gondi*, Paris, 1705. La bibliothèque municipale possède un exemplaire de ce précieux ouvrage.

11. - NICLAS, *op.cit.*, p. 35-45.



Pierre de Gondi



Philippe-Emmanuel de Gondi



Marguerite de Silly

Le cardinal de Gondi meurt en 1616. Son héritier est son neveu Henri de Gondi, évêque de Paris, qui cède ses droits sur le comté de Joigny à son frère Philippe-Emmanuel. Celui-ci est marié à Marguerite de Silly, femme pieuse, qui s'attachera les services de Vincent de Paul comme précepteur de ses trois enfants : Pierre (né en 1602), Henri (né en 1611) et Jean-François-Paul (né en 1613), le futur cardinal de Retz.

Les terres de Philippe-Emmanuel de Gondi sont fort nombreuses puisqu'il est comte de Joigny, marquis des Iles d'or, baron de Montmirail, de Dam-pierre et de Villepreux. D'autre part, par son épouse, Marguerite de Silly, il possède les seigneuries d'Envieille, de Commercy et de Folleville. Enfin, il ajoutait à cela les charges de général des Galères et de lieutenant-général du Roi dans les armées du Levant.

Vincent de Paul fit quelques séjours à Joigny. Il y crée, avec Madame de Gondi, une des premières associations de Servantes des pauvres, en 1618, suivie quelque temps après d'une association de Serviteurs des pauvres, créée à l'initiative de Monsieur de Gondi.

Entre-temps, Monsieur Vincent était devenu aumonier de toutes les terres des Gondi et aumonier général des Galères Royales.

La tradition jovinienne dit que c'est Vincent de Paul qui détourna les Gondi des fastes de la construction de leur château, et que c'est pour cette raison que l'édifice ne reçut jamais les développements prévus.

A la mort de son épouse en 1625, Philippe-Emmanuel de Gondi se fait prêtre à l'Oratoire. Il meurt à Joigny le 25 juin 1662 à l'âge de quatre-vingt-un ans.

C'est son fils Pierre qui lui succède comme comte de Joigny. Il épouse sa cousine Catherine, fille du duc de Retz, et héritera d'ailleurs de ce titre à la mort de son beau-père sans héritier mâle. Il y ajoute les titres de marquis de Belle-Isle, baron de Mortagne, sans oublier ses charges de général des Galères et de lieutenant général du Roi dans les mers du Levant. Lorsque Mazarin lui retire, pour la donner à ses neveux, la charge de général des Galères, Pierre veut se venger de cet outrage en entrant, ainsi que son frère le cardinal de Retz, dans la conjuration du comte de Soissons visant à destituer le ministre. La mort du comte de Soissons empêcha le projet d'aboutir. Par la suite, avec la duchesse de Longueville et le prince de Conti, Pierre formera le premier parti de la Fronde contre Mazarin et la régente.

Pierre de Gondi et son épouse eurent cinq enfants : leur fils aîné mourut jeune, ainsi que les deux qui suivirent. Il y eut aussi Marie-Catherine qui devint religieuse, et Paule-Marguerite-Françoise, la dernière héritière des Gondi. Elle devient comtesse de Joigny et duchesse de Retz à la mort de son père. Elle épousera son parent François-Emmanuel de Blanchefort de Créquy, duc de Lesdiguières. Ils n'auront qu'un fils qui mourut jeune sans postérité et légua toute sa fortune à sa mère. A partir de cette époque, la duchesse de Lesdiguières vécut dans la retraite, et fit abandon du comté de Joigny à son cousin le duc de Villeroi. Celui-ci, à la mort de la duchesse en 1716, hérita avec son fils des biens des Gondi, des Retz et des Lesdiguières.

### 3 - L'architecte Jean CHEREAU

Jean CHEREAU est un personnage encore très énigmatique. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. On sait toutefois qu'il vivait encore au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, puisqu'en 1609, il assiste à la consécration du couvent des Capucins de Joigny, ainsi qu'il l'a noté dans son **Livre d'Architecture**, dont nous parlerons plus bas.

On sait encore qu'il est l'auteur de la reconstruction de l'église Saint-Jean de 1548 à 1596 (on trouve un plan de la voûte dans le Livre d'Architecture et une inscription dans l'église confirme cette attribution), qu'il a travaillé au château pour le cardinal de Gondi au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, et qu'il est l'architecte de la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne, édifiée de 1551 à 1597. Le projet dessiné de cette façade, signé par Jean CHEREAU est désigné comme «*maître architecte et tailleur de pierres demeurant à Joigny*».

Louis DAVIER nous donne encore quelques précisions concernant notre personnage. Il lui attribue d'une part la construction entière du château à partir de 1569 mais surtout il nous apprend qu'il **y eut deux Jean CHEREAU, le père et le fils**. Cette indication nous semble confirmée par le style disparate des différentes parties du château et par l'hétérogénéité qui caractérise aussi la façade de l'église de Villeneuve. D'après l'analyse de cette façade par Jean VALLERY-RADOT<sup>12</sup>, il résulte que CHEREAU père aurait pu être l'auteur des trois portails construits entre 1551 et 1559 tandis que CHEREAU fils aurait construit la partie supérieure de l'édifice à partir de 1573 (d'après une inscription gravée au revers de la façade sous la rose) et serait l'auteur du projet d'achèvement de cette façade à partir de 1575.

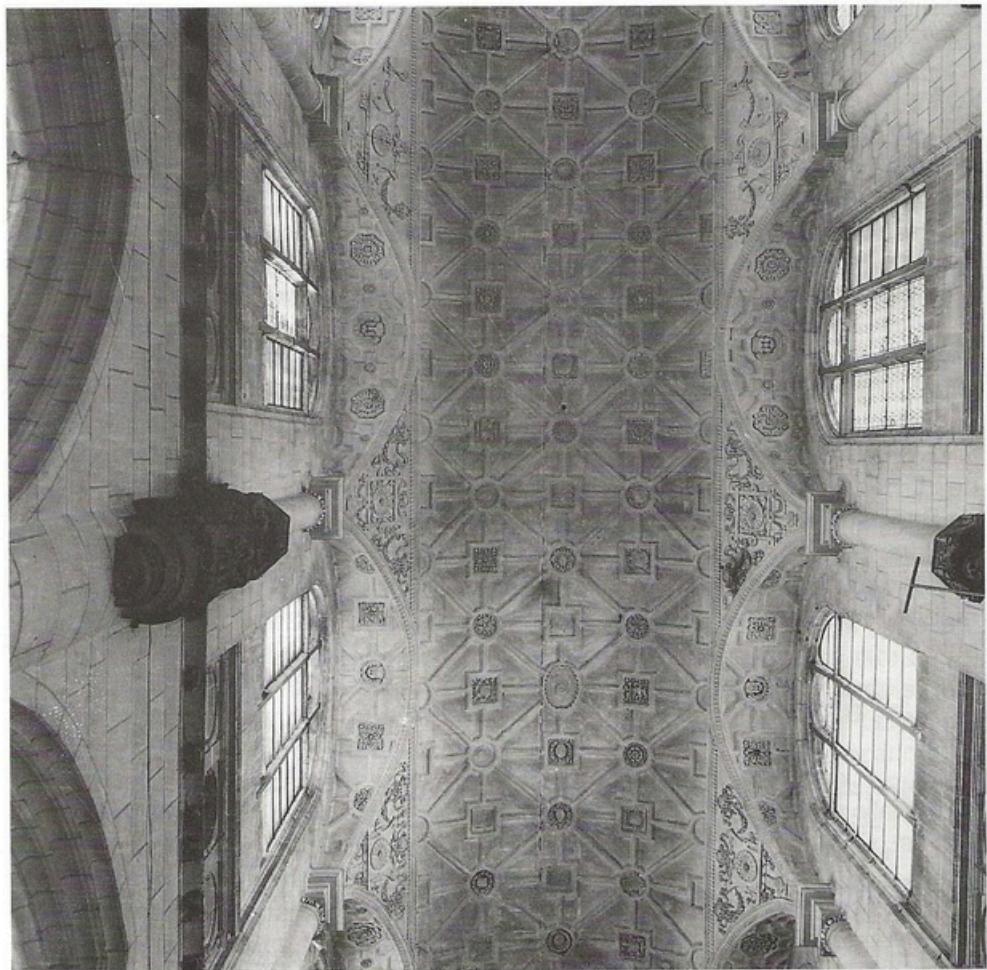
L'existence de deux Jean CHEREAU nous permettrait d'expliquer pourquoi on trouve le même nom tout au long de ces chantiers qui furent pourtant très longs : 48 ans à Saint-Jean de Joigny, 46 ans à Villeneuve, et 44 ans au château de Joigny.

Mis à part ces édifices, dont l'attribution aux CHEREAU ne fait pas de doute, il est difficile de déterminer quelles sont leurs œuvres dans la région. Le XVI<sup>ème</sup> siècle a été une période de construction extrêmement féconde en Champagne et dans la vallée de l'Yonne. Rares sont les églises qui n'ont pas été reconstruites ou remaniées à cette époque, sur l'impulsion des évêques de Sens, Auxerre, Langres ou Autun. Ainsi les églises de Ligny-le-Châtel, Cravant, Saint-Bris-le-Vineux, Tonnerre, Saint-Florentin, sont-elles des édifices de qualité auxquels il est impossible d'attribuer un nom d'architecte.

Toutefois, deux monuments présentent des affinités certaines avec l'œuvre connue des CHEREAU. Il s'agit du portail occidental de l'église de Villiers-sur-Tholon, remarquable composition maniériste qui offre plusieurs points de comparaison avec la façade de Villeneuve, et surtout la voûte de la chapelle du Sacré-Coeur, dans la cathédrale de Sens, qui est une version réduite de la voûte de Saint-Jean de Joigny.

---

12. - VALLERY-RADOT (Jean) «*L'achèvement de l'église Notre-Dame aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*» - in **Congrès Archéologique**, Auxerre, 1958, p. 370 -377



La voûte de l'Eglise Saint-Jean par Jean Chéreau

L'architecture civile n'est pas en reste, et nombreux sont aussi les châteaux de la Renaissance dans la région : Tanlay, Ancy-le-Franc, Maulnes, Nuits-sur-Armançon, Passy, Vallery, sans compter les nombreux hôtels particuliers et les maisons à pans de bois de Noyers, Auxerre, Sens ou Joigny. Ces travaux sont parfois l'œuvre d'architectes prestigieux : Serlio à Ancy-le-Franc, Lescot à Vallery. Le mystérieux château de Maulnes est sans doute lui aussi la création d'un grand architecte dont le nom reste inconnu. Certains ont proposé d'y reconnaître une participation de Jean CHEREAU...

Jean CHEREAU, probablement le fils, est l'auteur d'un traité d'architecture demeuré manuscrit<sup>13</sup> intitulé «**Livre de l'Architecture de Jehan Chériaud, tailleur de pierre natif de Joygni**». Dans son état actuel, le manuscrit n'est pas homogène, et il manque plusieurs pages. Il est dédié au roi Charles IX, mais il a toutefois été complété jusqu'au début du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Il se compose de plusieurs parties qui n'ont apparemment pas beaucoup de liens entre elles. La pagination actuelle est postérieure à la rédaction de l'ouvrage et n'a pas respecté l'ordre primitif des différentes parties.

Le **Livre de l'Architecture** de Jean CHEREAU malgré ses manques et les désordres de sa pagination est comparable aux traités contemporains de Serlio, Philibert de l'Orme, Du Cerceau, Bullant. C'est certainement Serlio qui a le plus inspiré CHEREAU dans la composition de son ouvrage. Les chapitres que CHEREAU consacre à la géométrie et à la perspective sont en bonne part repris des Livres I et II de Serlio, tandis que l'essentiel des illustrations sont des copies de Serlio, de De l'Orme et de Du Cerceau. Comme dans tous les traités de cette époque, on trouve des chapitres consacrés aux ordres, à la façon de lever les plans, de reproduire des élévations, et aussi des chapitres apparemment sans rapport avec l'architecture, comme celui que CHEREAU réserve à la cosmographie.

## B - Le château

Le château se compose de deux parties bien distinctes : un corps de logis s'allongeant de l'ouest à l'est auquel se joint un gros pavillon d'angle au sud-est. Ces bâtiments ont été construits en deux, voire trois campagnes.

Cet ensemble n'est pas complet : d'une part, le château n'a jamais été terminé tel qu'il avait été prévu, et d'autre part, il a été mutilé au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi à cette époque, le pavillon d'angle a-t-il perdu ses appartements et son troisième étage, tandis qu'était détruit le retour d'aile vers le nord, dont ne subsiste plus qu'un niveau en sous-sol. Les façades du pavillon ont été défigurées par le percement anarchiques de baies parasites.

Le château est construit en porte-à-faux sur le rebord de l'éminence qui domine la ville. Ainsi, du côté cour, le corps de logis présente un rez-de-chaussée, un étage carré et un niveau de combles, tandis que du côté ville, la façade présente un niveau supplémentaire.

---

13. - Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque de GDANSK en Pologne. Un microfilm en est conservé à la Bibliothèque Nationale.

Sur les angles, les pilastres sont jointifs, comme à Ancy, et sont disposés par paire. En fait, Jean CHEREAU ne fait pas référence à un ordre précis, mais en «*construit*» de nouveaux. En effet, les chapiteaux de l'ordre inférieur sont constitués d'une frise d'oves, tandis que ceux du second ordre sont formés de canaux. Un dessin du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, conservé à la Bibliothèque Municipale<sup>14</sup>, nous permet de connaître les dispositions du troisième étage : les pilastres, plus courts que ceux des étages inférieurs, étaient apparemment d'ordre ionique.

## 1 - Le décor des façades

### a) Le pavillon

La partie la plus ancienne semble être le pavillon d'angle, probablement commencé en 1569 par Louis de Sainte-Maure. C'est une oeuvre importante de la seconde Renaissance. Haut autrefois de trois étages sur un rez-de-chaussée socle aveugle, il ne comporte plus aujourd'hui que deux étages. Il s'inspire visiblement des pavillons d'angle d'Ancy-le-Franc : on y retrouve le décor constitué de pilastres superposés se détachant sur un fond travaillé : simplement piqueté à Ancy, vermiculé à Joigny. Ici, le vermiculage accentue le contraste entre les fûts nus des pilastres et le fond du parement, provoquant ainsi un effet d'ordre pictural.

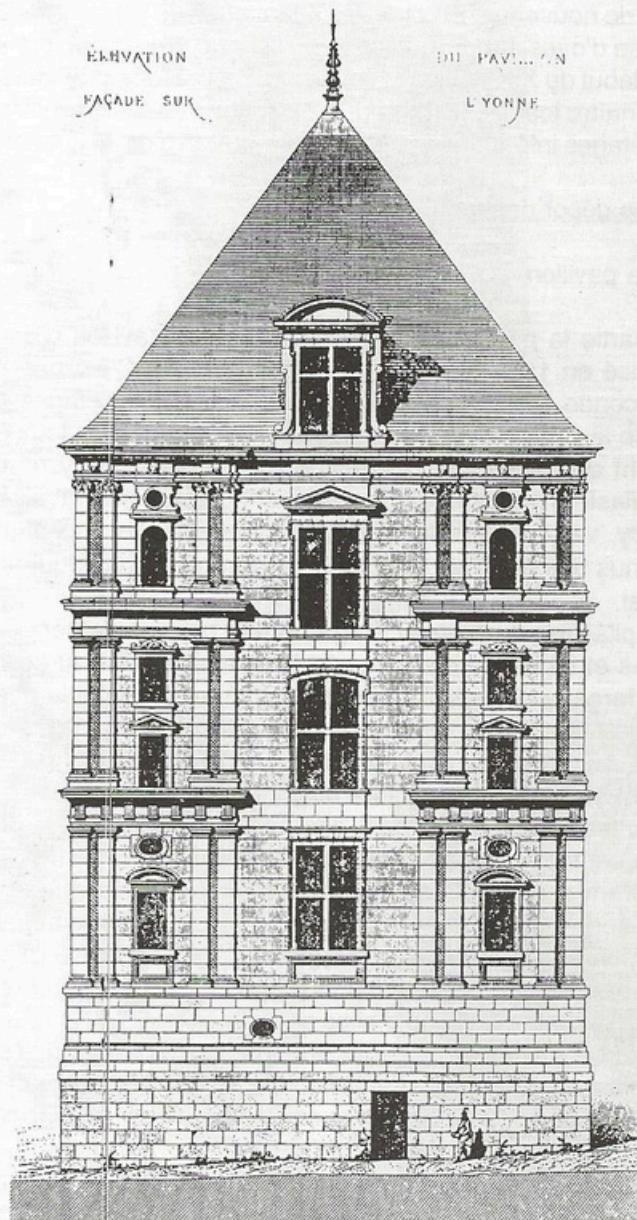
Les pilastres du premier étage portent un entablement dont la frise alterne triglyphes et tables carrées. Les tables placées juste au-dessus des pilastres sont plus larges et plus saillantes que les autres. L'entablement s'interrompt au centre de la façade pour laisser le passage à la travée des grandes baies rectangulaires. Au deuxième étage, l'entablement est nu. Seules deux tables rectangulaires font saillie au-dessus des pilastres.

Avec les pilastres alternent des baies dont on peut restituer ainsi l'ordonnance. Au centre des deux façades principales s'ouvriraient une travée de trois fenêtres. Au premier étage, la baie rectangulaire à croisée de pierre (conservée sur la façade sud) était encadrée de deux petites baies rectangulaires couronnées d'un fronton en segment avec, en guise d'agrafe, un masque grimaçant ou une tête de fauve très finement sculptés. Au-dessus de ces petites baies prend place une table ovale (seule l'une d'elles prend la forme d'un oculus, sur la façade sud, entouré d'un entrelac). Le mur sous appui des baies est occupé par une grande table rectangulaire encadrée d'un entrelac. Le linteau de la baie centrale est surmonté d'une corniche épousant la même modénature que les chapiteaux des pilastres voisins.

Au deuxième étage, la baie centrale est couverte d'un linteau en segment surmonté d'un larmier droit. Le mur sous appui fait un léger ressaut sur le parement lisse qui sépare les deux étages. La baie centrale s'encadre de deux petites baies rectangulaires, prenant appui sur l'entablement de l'étage inférieur. Ces baies étaient

---

14. - Ce dessin a été réalisé par A. LIEGARD. Le troisième étage du pavillon est par ailleurs bien visible sur tous les dessins et peintures du XVIII<sup>ème</sup> siècle, conservés à la bibliothèque municipale.



Échelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Mètres.

© Sauvageot et Cie

Extrait de «Palais et châteaux de France» par Sauvageot

Extrait de "Palais et châteaux de France" par Sauvageot

couronnées d'un joli fronton à volutes, dont il ne reste que des vestiges, et surmontées d'une table carrée vermiculée.

Le troisième étage, plus bas que les deux autres, était aussi moins orné. La baie centrale, dont l'appui pénétrait l'entablement de l'étage inférieur, était rectangulaire et dénuée d'ornements. Elle s'encadrait de deux baies rectangulaires, plus hautes que les baies latérales des autres niveaux, et prenant appui sur l'entablement du niveau inférieur.

Des lucarnes éclairaient les combles, petites et disproportionnées par rapport à la masse du pavillon. Ces lucarnes, très imprécisément représentées sur le dessin du XIX<sup>ème</sup> siècle, étaient apparemment ornées de pots-à-feu (?). Un grand toit à la française couvrait majestueusement ce bel ensemble.

Lors de la démolition du troisième étage au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Pérille-Courcelle avait remarqué que la date 1606 était inscrite sur une des baies de ce niveau.

Le pavillon faisant saillie par rapport à la façade sud du corps de logis principal, il y a donc l'existence de deux petites façades à l'ouest et au nord reprenant le décor des façades principales, avec toutefois au deuxième étage une minuscule fenêtre ornée d'un fronton à volutes feuillagées.

Le décor des façades du pavillon aurait dû être repris sur la façade sud du corps de logis, comme l'indique l'amorce de retour visible dans l'angle formé par le pavillon et la façade du corps de logis. Toutefois, si ce décor fait bien retour pour les premier et deuxième étages, ce n'est pas le cas pour le troisième étage.

Ce décor a été repris aussi sur la façade est de l'aile en retour vers le nord, dont il ne reste que le rez-de-chaussée (à hauteur du premier étage du pavillon). Bien que mutilé par le percement d'une baie à l'emplacement des pilastres couplés et par la transformation d'une fenêtre en porte, ce décor est encore très reconnaissable.

#### b) Le corps de logis

Le décor de la façade sur cour a aussi subi, dans une certaine mesure, l'influence d'Ancy-le-Franc. On retrouve dans les travées rythmiques du rez-de-chaussée un écho de celle de la cour d'Ancy.

Le rez-de-chaussée s'éclaire par trois fenêtres, encadrées de pilastres ioniques cannelés et rudentés, qui alternent avec des niches. Celles-ci sont couronnées d'un fronton triangulaire, porté par deux faux pilastres, au milieu duquel se détache une sorte d'étoile aux branches ondoyantes.

Les pilastres de l'ordre majeur reposent sur un stylobate élevé. Ils portent un entablement dont la frise se compose d'une succession de tables rectangulaires. Cet entablement est interrompu au-dessus des baies par de grandes tables rectangulaires, formant le mur sous appui des baies de l'étage.

Aux extrémités, deux portes sont pratiquées, qui donnaient autrefois accès aux escaliers. Ces portes sont identiques : toutes deux en plein cintre, elles s'encadrent de deux pilastres corinthiens portant entablement et fronton cintré (qui a disparu au-dessus de la porte est). Dans le tympan du fronton se détachait un écu armorié, effacé aujourd'hui. La porte de l'extrémité ouest est flanquée, à droite,

d'une niche, absente du côté gauche de la porte est. La porte de l'extrémité est n'est pas pratiquée dans l'axe de la fenêtre qui est au-dessus.

Le décor de l'étage est plus simple. Il s'éclaire de cinq fenêtres dont une est plus basse à l'est en raison de la disposition de l'escalier. Ces fenêtres sont encadrées de pilastres corinthiens à fûts lisses, reposant directement sur l'entablement de l'ordre inférieur. Ils portent un entablement sans décor. Au-dessus de chaque baie prend place une grande table rectangulaire interrompant l'entablement. Chaque travée est couronnée d'une lucarne à fronton triangulaire. Ces lucarnes sont modernes. Elles ont été refaites au début du siècle par l'architecte Georges LAJOIE<sup>15</sup>, et remplacent des lucarnes d'un modèle différent, couvertes d'un fronton en segment pénétré par les trois claveaux en saillie du linteau de la baie.

Cette façade, haute d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés, est éclairée par cinq travées de baies. Les baies des deux travées extrêmes sont décalées par rapport aux autres : celle de l'ouest à cause de l'escalier, celle de l'est parce que les baies originelles ont été murées et remplacées par des fenêtres plus petites au XIX<sup>ème</sup> siècle pour éclairer un escalier.

Les baies sont flanquées de chaînes harpées en bossages ornés d'écaillles. Des jambes harpées, ornées du même décor, occupent le centre des trumeaux. Les murs sous appuis sont occupés par des tables rectangulaires travaillées de la même façon. Chaque travée était surmontée d'une lucarne. Les lucarnes actuelles, à fronton triangulaire, sont des créations de l'architecte LAJOIE, contemporaines des lucarnes de l'autre façade. Les lucarnes originelles étaient à fronton en segment et légèrement plus larges que les fenêtres des niveaux inférieurs.

LAJOIE est aussi l'auteur de certains remaniements sur cette façade, où notamment la fenêtre de l'extrémité ouest du rez-de-chaussée a été transformée en porte.

A l'est s'amorce un retour formant l'angle du pavillon et qui joignait cette façade à celle de l'aile en retour vers le nord.

A l'ouest, des harpes de pierre attendent la fin de la construction. En effet, il est très visible que cette aile est restée inachevée.

La façade sud, tournée vers l'Yonne, est d'apparence très sobre, sinon pauvre. Alors que le reste de la construction est en belle pierre de taille, cette façade est construite en moellons enduits, sur lesquels se détachent des bossages d'appareil orné d'écaillles.

Nous avons vu précédemment qu'il était prévu que le décor des façades du pavillon soit repris sur la façade sud du corps de logis. Cette façade devait atteindre un développement beaucoup plus considérable que la façade actuelle.

Dans le mur pignon occidental, qui devait être en fait à l'origine un mur de refend, s'aperçoit une porte murée au niveau du premier étage côté cour.

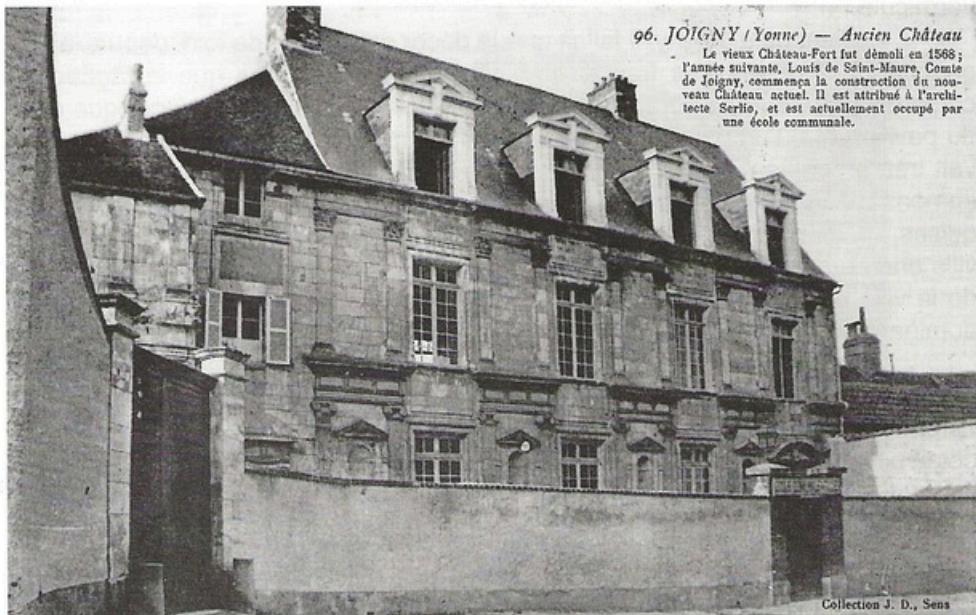
---

15. - Les plans et dessins de LAJOIE concernant le château font aujourd'hui partie d'archives privées. Les lucarnes originelles, à frontons en segment sont visibles sur toutes les cartes postales et photos éditées au tout début du siècle.



Collection J. D., Sens  
Le vieux Château fut démolî en 1568; l'année suivante, Louis de Saint-Maur, Comte de Joigny, commença la construction du nouveau Château actuel. Il est attribué à l'architecte Serlio, et est actuellement occupé par une école communale.

La façade sur cour au début du siècle avec les lucarnes d'origine



96. JOIGNY (Yonne) — Ancien Château  
Le vieux Château-Fort fut démolî en 1568; l'année suivante, Louis de Saint-Maur, Comte de Joigny, commença la construction du nouveau Château actuel. Il est attribué à l'architecte Serlio, et est actuellement occupé par une école communale.

La façade sur cour après les restaurations de G. Lajoie en 1903  
on voit que les lucarnes sont neuves

## 2 - Analyse stylistique des décors

L'intérêt principal du château de Joigny réside en ce qu'il conserve, avec les façades du pavillon, un des meilleurs exemples de décor maniériste produit dans la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle.

On ne retrouve plus sur les façades du pavillon le décor délicat et pittoresque qu'on voit ailleurs à Joigny, par exemple sur la chapelle des Ferrand ou sur le portail de Saint-André.

Au pavillon de château, le décor devient monumental et imposant. Les ordres déterminent la composition de la façade : ils en sont la dynamique. La façade est animée plastiquement par les ordres et semble être maintenue, supportée par les pilastres. Chaque partie de la façade dépend des autres parties : la façade forme un ensemble organique et cohérent.

Tout le décor est issu du répertoire classique et s'inspire des traités d'architecture publié à cette époque. Il est mis en valeur à Joigny par le fond vermiculé du parement. Ici, l'architecte obtient une impression picturale rarement produite dans l'architecture française de cette époque : sur le parement assombri par le vermiculage, se détache les clairs fûts des pilastres. C'est un effet comparable, bien que moins accentué, qu'avait recherché l'architecte d'Ancy-le-Franc. On pourrait citer d'autres exemples voisins, au petit château de Tanlay ou au château de Nuits-sur-Armançon. Mais c'est surtout à Vallery, où LESCOT fait se détacher des chaînes de pierre sur un fond de brique, qu'on retrouve une impression comparable, aussi contrastée qu'à Joigny. Citons encore le château du Pailly (Haute-Marne) où le décor des façades sur cour se détache aussi sur un fond vermiculé.

C'est qu'à Joigny, il fallait que le décor soit visible de loin, depuis la rive gauche de l'Yonne, pour frapper le visiteur. N'oublions pas que la façade du corps de logis tournée vers la ville devait être revêtue du même décor que celui du pavillon et qu'un pavillon jumeau de celui que nous admirons aujourd'hui devait très probablement terminer la composition à l'ouest. Imaginons alors cette immense façade, ayant atteint son plein développement, couverte de toits d'ardoises, de girandoles et de girouettes dorées, dominant les toits de tuiles d'une ville encore médiévale... Les jardins en moins, ne pourrait-on pas y voir un écho de la villa d'Este à Tivoli, venant réactualiser le vieux thème féodal du château dominant la ville ?

Examinons à présent comment l'architecte organise le décor des façades. Le rez-de-chaussée, masse lourde et aveugle, forme un socle portant les étages, dotés d'un décor extrêmement raffiné. Celui-ci se caractérise dans le détail par la richesse et l'invention des formes. Les chapiteaux, d'ordre pseudo-dorique, sont des créations à partir d'éléments de modénature variés, bien éloignés des modèles canoniques.

Les entablements s'interrompant au milieu des façades et les frises s'animant de tables en fort relief sont des caractéristiques de l'architecture de la seconde moitié du XVI<sup>ème</sup> siècle (petit château de Chantilly par Bullant, vers 1579 ; château de Charleville (projet) vers 1572 ; château de Verneuil par J. Androuet du Cerceau, 1578). Les pilastres jointifs dans les angles donnent l'impression de piliers massifs, ce qui accentue la monumentalité de l'ensemble.

Côtoyant ce décor plein de puissance, de remarquables morceaux de sculpture et des frises décoratives d'un grand raffinement se remarquent. Ainsi en est-il des minuscules masques qui décorent les frontons des petites baies du premier étage, ou des très délicates frises qui encadrent tables et oculus de ce même niveau.

D'étage en étage, ce décor s'allège. Les frontons pleins des petites baies du premier étage sont remplacés par des volutes de feuillages, tandis que les tables carrées de l'entablement laissent la place à une frise nue. Au troisième étage, le décor n'était plus composé que par les pilastres.

Le décor de la façade sur cour du corps de logis est moins original que celui des façades du pavillon. A son propos, on a peut-être trop insisté sur la comparaison avec Ancy-le-Franc. Certes, on retrouve au rez-de-chaussée l'ordonnance à travées rythmiques qui caractérise l'étage des façades sur cour d'Ancy, mais la comparaison peut s'arrêter là, car la façade de Joigny est traitée avec beaucoup moins de subtilité qu'à Ancy. Elle n'aurait d'ailleurs pas manqué d'être assez monotone si elle avait été entièrement construite. Les tables rompant l'entablement, l'élégance des niches du rez-de-chaussée, la qualité de la sculpture ne cachent pas les maladresses. C'est surtout l'étage qui manque singulièrement de caractère, avec ses pilastres encadrant sagement les fenêtres, comme on le faisait à Bury dès le tout début du XVI<sup>ème</sup> siècle. Remarquons que, à la différence d'Ancy, les pilastres de ce niveau ne possèdent pas de stylobate, sans doute pour donner plus d'élan à la façade et tenter de pallier sa longueur.

La porte ouest, qui aurait dû former l'axe de la façade ne se distingue pas par un décor particulier, mais il est vrai que même à Ancy, les portes restent sobres. D'ailleurs, ce modèle de porte se retrouve dans plusieurs autres maisons de Joigny (une datée 1609 rue Couturat et l'autre, de la même époque, au 10 rue Dominique Grenet) : il s'agit donc d'un modèle courant, probablement inspiré d'une gravure de Serlio. Le traitement des portes du château n'est pas exempt de maladresses : la porte de l'est est désaxée, tandis que le fronton de celle de l'ouest passe devant les pilastres voisins.

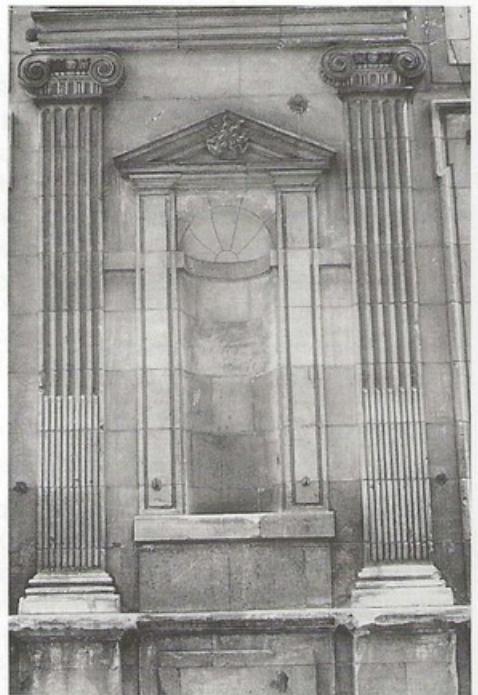
Les fenêtres, très sobres et dépourvues de croisées de pierre, renforcent cette impression d'austérité.

### 3 - Les intérieurs

#### a) Le pavillon

Des appartements qui occupaient le pavillon au XVII<sup>ème</sup> siècle, il ne reste aucune trace. Tout a disparu au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Par contre, les niveaux inférieurs, en sous-sol par rapport à la cour, ont conservé leurs voûtes. On y accède par un escalier placé à l'extrémité orientale du corps de logis. La salle du premier étage (premier sous-sol côté cour) est désignée comme étant les anciennes cuisines par Pérille-Courcelle. Elle est formée, dans le sens nord-sud, de deux vaisseaux de trois travées de voûtes d'arêtes en brique et en pierre, reposant au centre de la salle sur deux piliers carrés dans lesquels s'engagent quatre pilastres doriques. Ces voûtes se sont en partie effondrées en début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Médiocrement reconstruites vers 1830, elles se



Détails de la façade sur cour

sont de nouveau effondrées en 1987. Elles viennent d'être reconstruites une nouvelle fois, sous la direction de l'architecte en chef des Monuments Historiques, comme elles étaient à l'origine. Cependant, sur les six travées, deux sont entièrement anciennes et sont remarquables par la précision de l'appareillage.

Dans le mur nord, est pratiquée une très belle cheminée au sobre décor de bossages vermiculés.

Au nord de cette salle, on accède à ce qu'on appelle aujourd'hui «*la salle froide*» et dont la destination originelle est imprécise. Elle est installée au rez-de-chaussée (côté jardin) de l'aile en retour vers le nord. C'est la seule salle qui subsiste de cette aile. Elle est couverte d'une fort belle voûte surbaissée en brique et en pierre (une portion de cette voûte s'est effondrée en décembre 1993). Des traces d'une cheminée subsistent sur le mur nord.

Sur le flanc ouest de la salle principale, un long couloir voûté en berceau brique et pierre conduit à un escalier permettant d'accéder au dernier sous-sol. Celui-ci est occupé par une grande et belle salle, presque aveugle, couverte d'une voûte d'arêtes appareillées retombant sur un gros pilier central.

Ces voûtes sont typiques de l'art de la stéréotomie dans lequel excellaient les architectes du XVI<sup>ème</sup> siècle, et qui caractérise notamment la science d'un Jean CHEREAU. De telles voûtes, si savamment appareillées se retrouvent aussi bien à Vallery et au Louvre, qu'à Ancy-le-Franc ou Nuits-sur-Armançon.

#### b) Le corps de logis

La distribution intérieure du corps de logis est conservée, mais les escaliers et les décors ont disparu. A l'est et à l'ouest prenaient place deux escaliers rampe-sur-rampe. L'escalier de l'ouest était voûté (arêtes sur les paliers et repos, berceau pour les volées) mais il ne reste que les maigres arrachements de voûtes. L'escalier a été détruit pour être remplacé par un escalier en bois au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les grandes salles superposées des appartements ont été divisées au début du siècle par de minces cloisons, et les plafonds à la française, à poutres et solives, ont été cachés par de faux plafonds. Les travaux de sondages effectués au printemps 1994 ont permis de retrouver des traces infimes de décors anciens.

#### c) Chronologie des travaux

La seule date que nous ayons pour fixer le début des travaux de reconstruction du château nous est rapportée par l'historien local Louis DAVIER : en 1569, le comte Louis de Sainte-Maure commence la reconstruction du château.

On sait d'autre part qu'en 1600 Marguerite HURAUXT, dame de Givry et comtesse douairière de Joigny, fait reconstruire le corps de logis. Elle a pour cela fait démolir l'ancien château, alors que les héritiers de Guy de Laval lui en contestaient le droit. Lors du rachat du comté en 1603 par Pierre de Gondi, sont mentionnées dans le contrat de vente des quantités de matériaux devant servir à la reconstruction du château.

On sait encore que ce n'est qu'à la fin de l'année 1606 que la dame de Givry est sommée de quitter le château. De 1603 à 1606, les travaux ont continué, puisqu'une baie du troisième étage du pavillon portait la date de 1606.

Enfin, les seuls contrats retrouvés que le cardinal a passés avec des artisans ne concernent que la construction d'un perron (8 janvier 1608) et la fabrication de boiseries pour l'intérieur du château (1608)<sup>16</sup>. ces deux contrats sont passés avec des artisans parisiens.

Il ressort de tout cela que les travaux, tout au moins le gros oeuvre, étaient terminés lorsque le cardinal de Gondi prend véritablement possession du château dans les années 1607-1608. Les seuls travaux qu'il a pu y faire ne concernent que des aménagements mineurs. Dans son **Livre d'Architecture**, Jean CHEREAU, sûrement le fils, nous apprend qu'il a construit des cheminées dans le pavillon pour le cardinal de Gondi.

Il est par ailleurs fort peu probable que le cardinal ait désiré entreprendre d'autres travaux pour terminer la construction sur les plans qui étaient prévus. Ce qui l'intéressait dans le comté n'était pas tant le château que les revenus qui y étaient liés. Certainement avait-il dû acheter le comté pour constituer un revenu fiable pour son neveu, Philippe-Emmanuel.

On peut donc restituer ainsi la chronologie des travaux :

#### **1569**

début de la construction du château par le gros pavillon  
Louis de Sainte-Maure est comte de Joigny.

Les travaux sont abandonnés à la mort du Comte, et le pavillon, auquel manque le dernier étage, reste accolé à l'ancien château médiéval.

#### **1598-1600**

Marguerite HURault, dame de Givry, reprend les travaux. Elle fait démolir l'ancien château et entreprend à son emplacement la construction de l'actuel corps de logis.

#### **1603**

Pierre de Gondi achète le comté, mais ne peut en prendre possession que plusieurs années plus tard. Pendant ce temps, Marguerite HURault poursuit les travaux.

#### **1606**

C'est la date inscrite sur une baie du troisième étage du pavillon. A cette époque, on peut dire que le gros oeuvre est terminé.

Il est donc clair que le «château des Gondi» ne doit finalement pas grand chose aux Gondi !

#### **D - Ce qu'aurait dû être le château**

Comme nous l'avons montré, le château n'a pas été terminé sur les plans initialement prévus. Encore aujourd'hui, la qualité du décor du pavillon contraste avec la modestie de la façade qui lui est accolée.

---

16. - Renseignements communiqués par Jean-Charles NICLAS.

Seule la moitié environ du corps de logis prévu a été construite. L'architecte avait originellement prévu un immense corps de logis s'étendant tout au long du rebord méridional de la citadelle. Ce bâtiment se serait encadré de deux pavillons d'angle (il est en effet probable que le pavillon actuel devait avoir son jumeau à l'autre extrémité). Deux courtes ailes devaient faire retour sur la cour.

Il est en effet fort peu probable que l'on ait prévu de construire un quadrilatère formé de quatre ailes encadrant une cour. Le projet aurait vraiment été complètement démesuré. D'autre part l'église Saint-Jean aurait gêné la réalisation d'un tel projet, et il paraît fort peu vraisemblable qu'on ait songé à démolir l'église, puisque les travaux s'y sont poursuivis jusqu'en 1596 sous la direction même de Jean CHEREAU, architecte du château.

D'autre part, le retour d'aile qui bordait la cour à l'est ne formait pas un angle droit avec le pavillon. S'il avait dû amorcer un côté du quadrilatère, celui-ci aurait été singulièrement irrégulier. Toutefois, un historien de Joigny, Monsieur LEBOEUF, capitaine de milice bourgeoise à Joigny, écrit en 1741<sup>17</sup> que le plan initial comportait le projet «*de quatre pavillons pareils à celui qu'on voit au haut de la ville (...) Le second (pavillon) devait être bâti en la place où a été édifiée l'église Saint-Jean que le cardinal de Gondi, qui fut comte de Joigny, offrait de faire bâtir ailleurs, en haut de la grande rue, de ses deniers. Il n'est resté que la somptuosité du plan de cet édifice qu'un pavillon fait sur le dessin de Sébastien Serlio, italien. Le sieur CHEREAU fut celui qui conduisit l'ouvrage. Son fils ne fut pas moins habile architecte (...). Le pavillon (fut achevé) en 1613 par les soins de Pierre de Gondi, dont la mort empêcha l'exécution du projet en entier. Ce cardinal pensait aussi faire venir de l'eau par le moyen d'une cuve ou réservoir qu'on devait creuser à Brion (...) pour y recueillir les eaux qu'on aurait fait écouler par les coteaux qui sont à l'ouest de la Commanderie de la Magdeleine d'où elles auraient été conduites à la ville de Joigny par le moyen de canaux ; et suivant le plan que chacun peut s'en former, il eut été facile de dresser dans les jardins du château plusieurs jets d'eau pour l'embellissement de cet édifice. La situation des lieux fait qu'elles auraient été répandues de là dans tous les quartiers de la ville pour la commodité publique. Ce dessein fut aussi interrompu par le décès de ce seigneur».*

Ce texte, rédigé plus de 130 ans après la fin des travaux, doit être considéré avec prudence. Les prétendus projets de reconstruction de l'église en haut de la grande rue paraissent très douteux en regard des faits historiques. Par contre, il est possible que le cardinal de Gondi ait projeté des aménagements hydrauliques.

Enfin, concernant la façade donnant sur l'Yonne, nous avons montré qu'elle aurait dû se couvrir du même décor que celui des façades du pavillon. L'élévation de ce côté aurait alors été extrêmement théâtrale et impressionnante, et aurait constitué à coup sûr un des grands chefs-d'œuvre de l'architecture française de ce temps.

---

17. - Des notes manuscrites de Jean VALLERY-RADOT, brouillon d'un article concernant le château est resté inédit, font mention de ce texte du capitaine LEBOEUF, d'une vieille famille jovinienne.

Quant à l'architecte du château, l'attribution des dessins à Serlio est invérifiable et ne se fonde sans doute que sur une comparaison hâtive, avec Ancy-le-Franc. Serlio est aussi mentionné dans l'ouvrage de DAVIER. Les deux joviniens Jean CHEREAU père et fils ont par contre de façon à peu près certaine travaillé au château. Les façades révèlent manifestement des talents différents. Le pavillon est l'oeuvre d'un véritable maître, expert dans son art, tandis que la façade sur cour du corps de logis n'aurait pas manqué d'être monotone si elle avait atteint son plein développement. Quant à la façade sur l'Yonne, c'est une construction banale des premières années du XVII<sup>ème</sup> siècle. Enfin, plus de trente ans séparent la construction du pavillon de celle de la façade sud du corps de logis.

Le même contraste s'observe sur la façade de l'église de Villeneuve-sur-Yonne. La partie basse, attribuée à Jean CHEREAU père, a bien plus de caractère que la partie haute, attribuée au fils.

Peut-être faut-il donc attribuer la construction du pavillon à Jean CHEREAU père, et réserver les parties plus faibles au fils.

#### **IV - LE CHATEAU AUX XVIII<sup>ème</sup> ET XIX<sup>ème</sup> SIECLE**

##### **A - Les derniers comtes de Joigny**

La cinquième dynastie des comtes de Joigny est très courte. Louis-Nicolas de Neufville de Villeroy, héritier de la duchesse de Lesdiguières, vivait essentiellement à Paris. Toutefois, il a pu avoir une action bénéfique pour le développement de Joigny. Par ses fonctions, il pouvait approcher les membres du Conseil du roi, et rencontrer l'Intendant de la Généralité, Angervillier, pour obtenir que la réfection du pont et la construction de l'hôtel de ville soient confiées à Germain BOFFRAND, un des meilleurs architectes du royaume.

Son fils, François-Louis, capitaine de la première compagnie des gardes du corps du roi, a pu avoir une action comparable auprès de l'intendant Berthier de Sauvigny, en ce qui concerne notamment le choix de Guillaumot comme architecte des casernes.

Son neveu, Gabriel-Louis, lui succéda à la tête du comté. Ce dernier refusa d'émigrer, et fut guillotiné le 28 avril 1794. Il fut le dernier comte de Joigny.

Pendant tout le XVIII<sup>ème</sup> siècle, les gouverneurs du château furent les Piochard de la Brûlerie, dont les sépultures se trouvaient dans la chapelle du château, construite sur le flanc sud de l'église.

Les aménagements réalisés au XVIII<sup>ème</sup> siècle ont laissé peu de traces. Le beau plan de 1796 nous montre des jardins à la française établis à l'est, à l'emplacement actuel de la cour d'école, et au nord des jardins en terrasse dont l'emplacement est aujourd'hui traversé par la rue Dans le Château.

##### **B - Les propriétaires au XIX<sup>ème</sup> siècle**

Après la suppression du comté en 1790, le château devint Bien National. Il fut vendu en deux parties au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le corps de logis fut racheté par la ville, qui en fit le presbytère de la paroisse Saint-Jean. Le pavillon fut racheté par un particulier, Monsieur PICARD, qui en 1826 en entreprit la démolition ainsi que celle de la petite aile en retour. C'est ainsi qu'ont disparu le troisième étage du pavillon et tous les aménagements intérieurs.

En 1827, le pavillon est racheté par un suisse. Monsieur KRESS, qui cherchait une propriété dans les environs de Joigny. Dépendait aussi de cet achat l'ancien grand escalier de pierres qui occupait l'extrémité est du corps de logis. Monsieur KRESS démolit l'escalier et entreprit la construction, à l'intérieur du pavillon, de trois niveaux d'appartements, n'occupant qu'une partie de l'espace compris à l'intérieur du bâtiment, laissant une cour au centre. Le tout était recouvert d'une toiture informe qui a subsisté jusqu'en 1988. Les façades furent défigurées par le perçement anarchique de multiples baies. Monsieur KRESS reconstruisit aussi, de façon médiocre, les voûtes effondrées des anciennes cuisines. Cette partie du pavillon fut louée à la loge maçonnique locale<sup>18</sup>.

Quant au corps de logis, il sera dès 1837 partagé en deux parties distinctes : le presbytère de Saint-Jean à l'étage et l'école communale des filles au rez-de-chaussée, dirigée par les soeurs Dominicaines de la Présentation. Très vite s'y adjointirent deux salles d'asile, un orphelinat et un pensionnat, si bien que la totalité du château va se trouver occupée par l'école. En 1878, les lois laïques de Jules FERRY mettent fin à cet élan et les religieuses sont expulsées du château.

Avant 1886, Henri BONNEROT, député-maire de Joigny, crée le collège de jeunes filles (ou Ecole Primaire Supérieure, dite la «SUP») devenu Collège Moderne de Jeunes Filles. Son implantation au château dura jusqu'en 1968.

Pendant cette période, outre les travaux d'aménagement nécessaires pour transformer les locaux en école (sanitaires, classes...) on peut signaler la suppression, en 1903, des lucarnes anciennes pour les remplacer par les lucarnes actuelles dessinées par l'architecte Georges LAJOIE<sup>19</sup>.

## V - LE CHATEAU AU XX<sup>ème</sup> SIECLE

### A - Données historiques : les mesures de protection

Les premières mesures de protection au titre des monuments historiques datent du début du siècle : les façades sont classées par arrêté du 21 décembre 1914. Le classement fut étendu en 1983 aux toitures, tandis que les salles voûtées du pavillon et du rez-de-chaussée de l'aile en retour furent inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (arrêté du 21 mars 1983).

Dès 1980, une étude avait été demandée à Monsieur Bernard COLLETTE, architecte en chef des Monuments Historiques, pour permettre d'envisager les travaux de restauration et de mise en valeur de l'édifice. Cette étude proposait :

- . de remettre les fenêtres dans leur état d'origine.
- . de recréer trois lucarnes qui ont disparu.
- . d'abattre l'adjonction du XIX<sup>ème</sup> siècle prenant la place de l'aile en retour.

---

18. - Pour tous ces travaux effectués dans les années 1826-1828, voir PERILLE-COURCELLE, *op.cit.*, p. 27 et p. 102.

19. - La restauration actuelle a pris pour modèle les lucarnes de LAJOIE, pour des raisons évidentes d'harmonisation entre les parties neuves et les parties existantes.

- . d'aménager le pavillon en terrasse accessible par le public.
- . de nettoyer et réparer les décors moulurés des façades et réparer ou remplacer les croisées.
- . d'ouvrir au public les terrasses et courettes afin de créer une certaine animation autour de la construction (mail planté, jardins, terrasses...)

De 1966 à 1991, le château a abrité de nombreuses associations culturelles et sportives. Une salle d'exposition était aménagée au premier étage du corps de logis.

## B - Les travaux de restauration

L'effondrement, le 8 octobre 1987, d'une partie des voûtes du premier sous-sol du pavillon (anciennes cuisines du château) a remis d'actualité le projet de restauration du château.

Dès 1988, un programme de 5 tranches successives de travaux était engagé.

L'état du bâtiment en 1988 était alarmant. Le pavillon était la partie la plus abîmée : rien ne restait des anciens appartements des comtes de Joigny, les façades étaient défigurées par les percements du XIX<sup>ème</sup> siècle, les voûtes du premier sous-sol, imbibées par les infiltrations, étaient effondrées.

Sur le corps de logis, les charpentes et la toiture étaient à reprendre entièrement, les façades, surtout celle donnant sur l'Yonne devaient être nettoyées et de nombreux éléments de décors devaient être reconstitués.

Les vastes salles du XVII<sup>ème</sup> siècle, divisées par des cloisons, avaient perdu leurs beaux volumes initiaux. Les plafonds à la française étaient cachés sous les faux plafonds. Les deux escaliers de pierre du XVII<sup>ème</sup> siècle ont disparu. La charpente du XVII<sup>ème</sup> siècle était elle aussi cachée sous un lattis plâtré. Quant aux belles salles voûtées des sous-sols du pavillon, l'une (la salle «froide») avait été transformée en amphithéâtre quand le château abritait une école, l'autre (les anciennes cuisines) était transformée en salle de tir, la dernière enfin (en deuxième sous-sol) abritait la chaufferie. Dans les couloirs d'accès à ces salles, eux aussi voûtés, étaient aménagés des sanitaires et des douches.

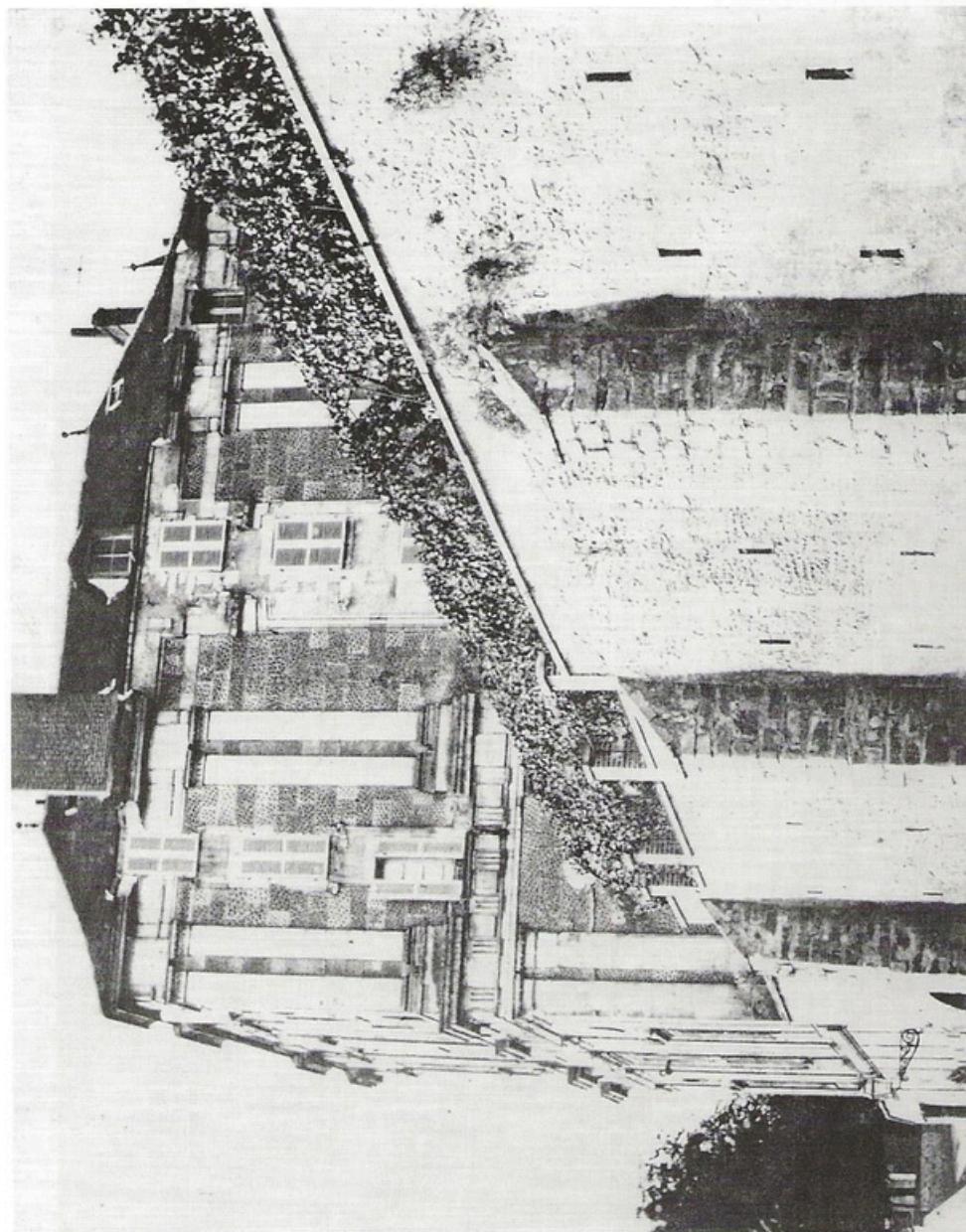
Aucun de ces aménagements ne sera bien sûr conservé dans la réhabilitation en cours.

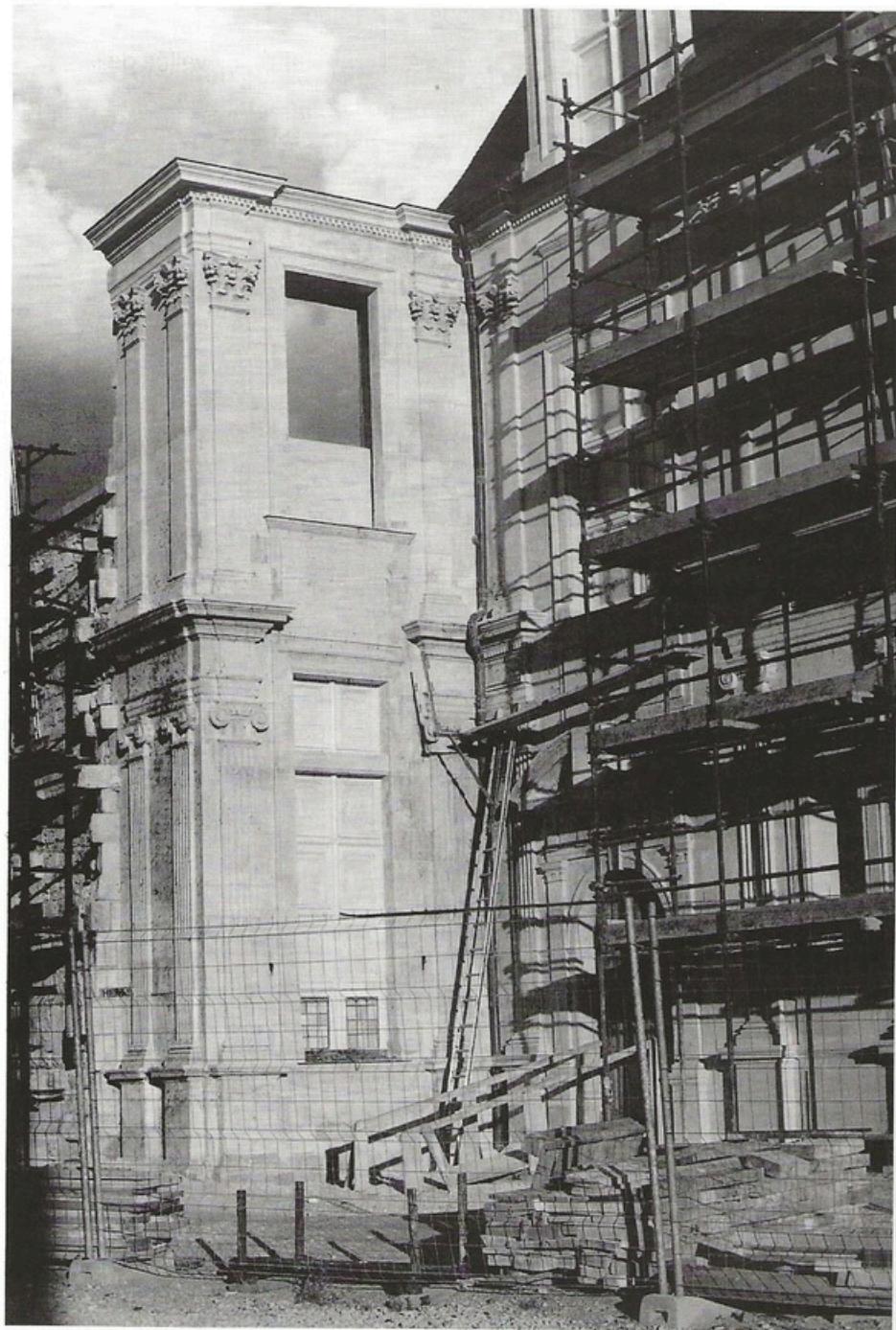
## CONCLUSION

La restauration du château lui rend progressivement son apparence originelle. Toutefois, le monument gardera les traces des destructions et des transformations dont il a été l'objet au cours de son histoire. Certaines déprédations, comme la destruction des parties hautes du pavillon, sont à présent irrémédiables. Tel qu'il est, l'édifice, vieux de quatre siècles, témoigne de l'histoire des Joviniens.

A force de travaux et de soins considérables, sous la conduite de l'architecte en chef des Monuments Historiques, la municipalité veut faire du monument-phare de la ville, le fer de lance de sa politique de mise en valeur culturelle et touristique.

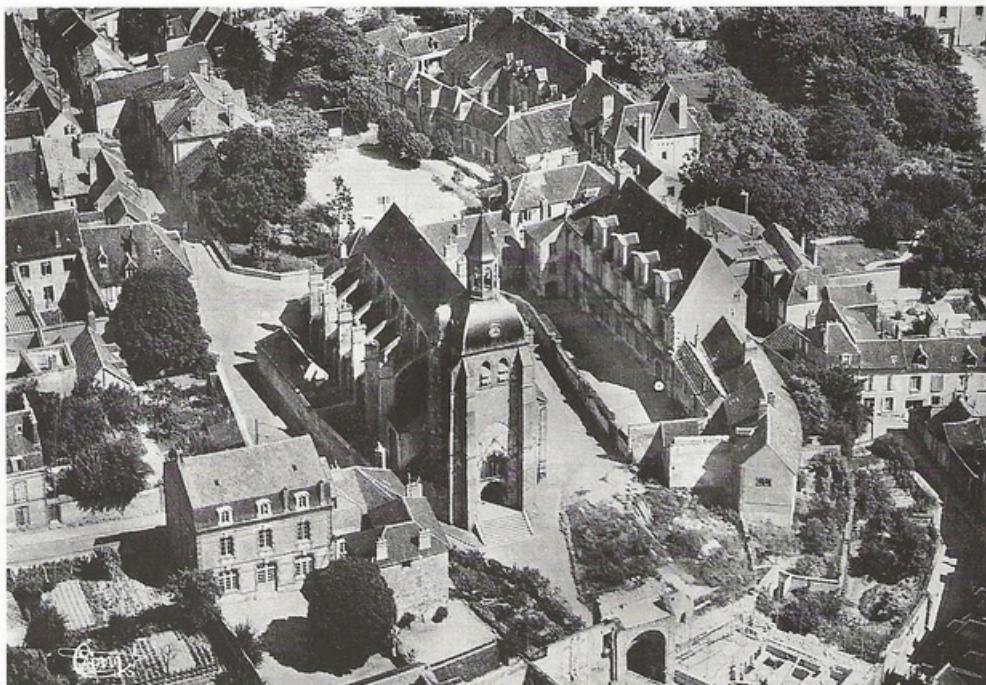
Le Pavillon vers 1900 - doc. A.C.E.J.





Travaux de restauration en 1996 - Photo M. Boissy

Le château des comtes de Joigny sera largement ouvert au public. Les collections de la ville y seront présentées, afin de recréer le musée municipal. Des salles d'expositions et de réunions seront aménagées. Depuis la terrasse du pavillon, on pourra découvrir un vaste panorama couvrant toute la vallée de l'Yonne.



Vue aérienne du château et de l'église Saint-Jean vers 1950